



APRÈS LE 31 MARS, RÉUSSIR LE 28 AVRIL, POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL

Le 9 avril, malgré la période de vacances, des dizaines de milliers de salariés du public et du privé, jeunes et retraités, parfois par familles entières, ont manifesté dans tout le pays, pour exiger le RETRAIT du projet de loi El Khomri. Ils étaient plusieurs centaines dans l'Aisne. C'est un fait : les mobilisations contre ce projet de liquidation du Code du Travail ne faiblissent pas !

Face au succès de ces mobilisations qui s'enchaînent depuis plus d'un mois, le gouvernement a présenté, le 11 avril, plusieurs mesures répondant à un certain nombre de revendications des organisations de jeunesse : aide à la recherche du premier emploi, surcotisation des CDD, amélioration de la rémunération des apprentis, revalorisation des bourses, prolongation du droit aux bourses, création de places en BTS...

Mais il persiste sur l'essentiel : l'inversion de la hiérarchie des normes qui met fin à toute égalité des droits entre les salariés.

De plus, la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a d'ores et déjà apporté des amendements aggravant le texte initial en proposant de diminuer le nombre de trimestres de « difficultés économiques » pouvant justifier le licenciement dans les petites et moyennes entreprises : un trimestre pour les entreprises de moins de 10 salariés, deux trimestres consécutifs pour les entreprises entre 11 et 50 salariés, trois trimestres entre 50 et 300 salariés, quatre pour 300 salariés et plus.

C'est clair : le projet de loi El Khomri n'est ni amendable, ni négociable ! C'est pourquoi les organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) « appellent l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-nes, retraité-es à se mobiliser à nouveau par la grève et à participer massivement aux manifestations le 28 avril prochain. » (Communiqué commun national du 14 avril 2016)

Les unions et sections départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et FAFPT de l'Aisne appellent les salariés, jeunes et retraités à faire de cette grève interprofessionnelle, public / privé, un nouveau succès. Le 28 avril, la mobilisation doit encore monter d'un cran ! Le gouvernement ne veut pas céder, nous non plus ! Nous sommes déterminés !

Sans attendre, elles invitent les salariés, avec leurs organisations syndicales, à se réunir sur leur lieu de travail pour assurer la réussite du 28 avril, et discuter de la poursuite de l'action, en particulier par la grève, sur le seul mot d'ordre de retrait du projet de loi.

JEUDI 28 AVRIL, TOUS ENSEMBLE, EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION POUR GAGNER LE RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL !

Rassemblements et manifestations :

Château-Thierry 16h00	Hirson 16h30	Laon 10h00	Saint Quentin 16h30	Soissons 14h30
Place Paul Doumer	Maison des Travailleurs	Place de la Gare	Place aux grenouilles	Place du Marché

